



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## équilibre financier

Question écrite n° 96224

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les conséquences sociales du déremboursement de certains médicaments, et notamment les veinotoniques. Aujourd'hui, l'industrie pharmaceutique française qui connaît des mutations profondes issues du contexte mondial, est de plus confrontée aux chutes brevetaires dans le domaine public de molécules dites « blockbusters ». Dans ce contexte économique difficile, s'ajoutent la mise en place par les pouvoirs publics de mesures incitatives en faveur des génériques et le déremboursement de certains médicaments, qui impactent davantage toute cette filière pharmaceutique. Si l'on peut comprendre l'exigence de maîtriser les dépenses de santé, il convient toutefois que l'État soutienne ce secteur qui fait de la France le premier fabricant européen de produits pharmaceutiques. En conséquence, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour permettre à ce secteur de demeurer une des premières industries pharmaceutiques du monde.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96224

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 décembre 2010, page 13673

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)